

01/03/2021

Projet « Constituante des enfants et des adolescent·e·s »

Un partenariat entre :

La Haute Ecole de Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis (HETS-VS)

Le Service cantonal de la Jeunesse

Le Service de l'enseignement

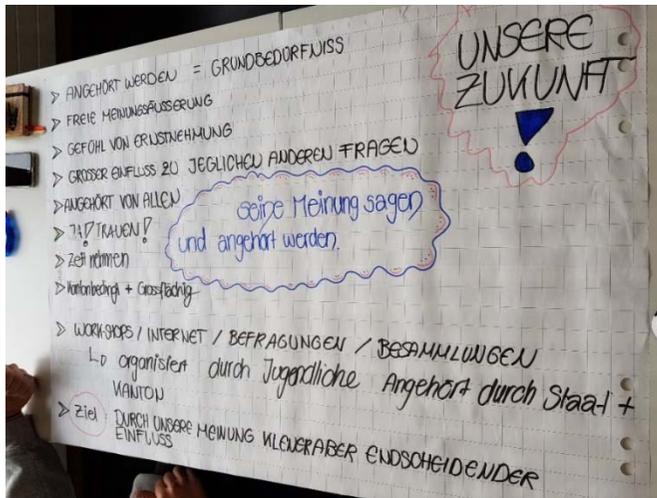
La Haute Ecole Pédagogique Valais

La Fondation Sarah Oberson

Le Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) de l'UNIGE

Le groupe « Ami·e·s de la Constituante enfants »

« Nous les jeunes, sommes l'avenir de demain donc nous avons trouvé bien qu'on nous demande notre avis » (un participant)



Le droit des enfants à s'exprimer et à être entendu·e-s représenté par un groupe d'adolescent·e-s



Dessin réalisé par un enfant dans le cadre du projet

Table des matières

Historique du projet	3
Aspects méthodologiques	4
Le modèle de participation de Lundy	4
Bases légales et éthiques	5
Concrétisation du projet	6
Contenu des consultations	6
Concours	8
Chiffres-clés	8
Résultats des consultations	8
Résultats généraux	8
Propositions des enfants et des adolescent·e·s	11
Communication	13
Evaluation du projet	14
Méthodologie d'évaluation	14
Intérêt des enfants/adolescent·e·s	15
Forces et faiblesses du projet	15
Conclusion	17
Remerciements	17
Références	18

Historique du projet

En mars 2018, la population valaisanne a accepté l'initiative populaire en faveur de la révision totale de sa Constitution cantonale, datant de 1907. Selon le souhait de la population, les travaux de révision ont été confiés à une Constituante, composée de 130 membres.

Malgré les efforts entrepris par les Constituant·e·s pour se mettre à l'écoute de l'ensemble de la population, les dispositifs de participation citoyenne mis en place n'ont pas permis une réelle participation des enfants et des adolescent·e·s, car non adaptés dans leur forme, les méthodes utilisées et leur complexité.

Or, environ 17% de la population valaisanne – soit plus de 60'000 personnes - a moins de 18 ans¹. Ainsi était-il primordial que des outils adéquats soient proposés à cette tranche importante de la population pour qu'elle puisse aussi être partie prenante à la révision de sa Constitution.

Dès lors, peu après leur élection, plusieurs Constituant·e·s ont pris l'initiative de proposer au Bureau de la Constituante qu'il soutienne la mise sur pied d'un projet de consultation des enfants et des adolescent·e·s du canton du Valais. De cet élan est né le projet « Constituante des enfants et adolescent·e·s », porté conjointement par la Haute Ecole de Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis (HETS-VS), le Centre interfacultaire en Droits de l'Enfant (CIDE) de l'UNIGE, la Haute Ecole Pédagogique Valais, le Service cantonal de la Jeunesse,

¹ Ces chiffres ont été formulés sur la base des statistiques produites par l'OFS - Statistique de la population et des ménages (STATPOP) et se réfèrent à l'état de la population valaisanne au 31.12.2018

le Service de l'enseignement et la Fondation Sarah Oberson. Ces différents partenaires se sont fixé comme objectif de récolter la parole des personnes de moins de 18 ans résidant en Valais, afin qu'elles puissent elles aussi exprimer leurs opinions sur leur future Constitution et que ces réflexions soient prises en considération par la Constituante.

Un groupe « Ami·e·s de la Constituante enfants », composé de Constituant·e·s ayant un intérêt particulier pour la démarche, a également été créé afin de l'accompagner et de veiller à ce qu'elle reste en phase avec les travaux et les objectifs de la Constituante.

Aspects méthodologiques

Le modèle de participation de Lundy

Le modèle de participation de Lundy (2007) a servi de point d'ancrage à l'élaboration du projet. Celui-ci décrit les 4 axes sur lesquels fonder tout projet participatif : l'espace, la voix, l'audience et l'influence.

✚ L'espace

Le premier axe de ce modèle est la mise à disposition des enfants et adolescent·e·s d'un espace sûr et inclusif dans lequel ils puissent exprimer leur opinion. Dans ce sens, une phase de préparation du projet a permis de penser cet espace afin de récolter les vues des enfants et adolescent·e·s d'une façon la plus représentative possible.

✚ La voix

Le deuxième axe consiste à transmettre aux enfants et adolescent·e·s toutes les informations nécessaires relatives au projet, ainsi qu'à faciliter l'expression de leurs opinions. Dans la pratique, cet axe était corrélé avec la deuxième phase du projet : la consultation sur le terrain des enfants et des adolescent·e·s.

✚ L'audience

La troisième phase du processus doit permettre de s'assurer que les opinions des enfants et des adolescent·e·s soient communiquées à un public qui détienne la responsabilité de les écouter. Concrètement, cela signifie la remise de leurs propositions aux membres de la Constituante ainsi qu'aux différents partenaires gravitant autour du projet.

✚ L'influence

Dans un dernier temps et afin que la participation des enfants et des adolescent·e·s à un tel projet ne soit pas une participation « de façade », il est important de s'assurer que leurs opinions soient considérées sérieusement et aient une influence lorsque cela est approprié. Dans ce sens, bien que la décision d'incorporer une partie des propositions émergentes à la nouvelle Constitution valaisanne incombait aux Constituant·e·s, des mesures ont été prises tout au long du projet afin d'augmenter les chances que ce dernier ait l'impact escompté.

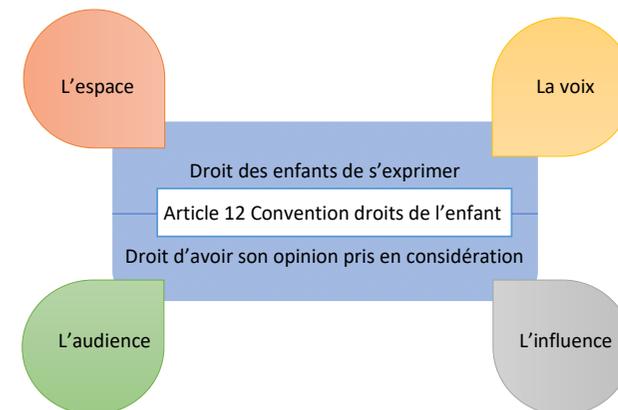


Schéma inspiré du modèle de participation des enfants de Lundy (2007)

Bases légales et éthiques

Le droit à la participation

Par la ratification de la Convention relative aux Droits de l'enfant en 1997, la Suisse s'est engagée à mettre en place les mesures nécessaires pour garantir à tous les enfants et les adolescent·e·s de notre pays l'application de son contenu. Dans cette optique, l'article 12 al. 1 CDE donne aux Etats l'obligation suivante :

« Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. » (CDE, Nations Unies, 1989)

L'Observation générale n°12, venue en 2009 compléter et préciser cet article, insiste à ce sujet sur l'obligation incombant aux Etats de veiller à la mise en œuvre du droit à la participation des enfants :

« L'article 12 de la Convention (...) impose clairement aux États parties l'obligation de reconnaître ce droit et veiller à sa mise en œuvre en écoutant les opinions des enfants et les prenant dûment en considération. » (OG n°12,2009, p.6).

Fondements éthiques

Différents critères éthiques ont accompagné la conception et la concrétisation du projet, dont ceux énumérés par le Comité des droits de l'enfant (OG n°12, 2009, p.27-28). Dans ce sens, l'ensemble du processus devait d'être :

Transparent et instructif

Afin que les enfants et les adolescent·e·s puissent exprimer leur opinion, il était primordial qu'elles et ils disposent de toutes les informations nécessaires sur le projet et son contexte, les modalités de leur participation ainsi que les résultats et l'impact escomptés.

Volontaire

La participation de l'enfant devait rester un choix et ne pas être imposée. Ainsi, les enfants et adolescent·e·s sollicité·e·s ne devaient jamais être obligé·e·s d'exprimer une opinion contre leur gré.

Respectueux

Il incombait aux adultes accompagnant le projet d'aménager un cadre respectueux des enfants et des adolescent·e·s afin que ces dernier·ères ressentent que leur opinion et leurs idées pouvaient être exprimées en toute liberté et qu'elles seraient traitées avec respect.

Pertinent pour la participation

Pour que les enfants et les adolescent·e·s puissent exprimer un avis personnel, les thématiques abordées devaient être en rapport avec leur cadre de vie et ainsi leur permettre de les relier avec leurs propres connaissances et expériences.

Adapté aux enfants

Il était nécessaire d'adapter les méthodes de travail aux aptitudes des enfants et des adolescent·e·s. Par exemple, l'utilisation de méthodes non verbales telles que la vidéo ou le dessin devaient avoir leur place dans le projet.

Inclusif

Lors du choix des groupes d'enfants et adolescent·e·s participant au projet, l'inclusivité et la diversité devaient être au centre de la réflexion afin d'éviter la discrimination et d'assurer que les opinions récoltées représentent au mieux tous les moins de 18 ans du canton.

Appuyé par la formation

Les intervenant·e·s menant les consultations sur le terrain devaient avoir reçu une formation préalable afin de posséder les compétences et connaissances nécessaires au bon déroulement des rencontres. La formation délivrée insistait sur la posture adéquate que les intervenant·e·s devaient adopter afin de stimuler la réflexion des participant·e·s sans orienter leurs propositions ou émettre de suggestions personnelles.

Responsable

Les adultes parties prenantes au projet s'engageaient vis-à-vis des enfants et des adolescent·e·s y participant à les tenir informé·e·s de la façon dont leurs opinions allaient être synthétisées et prises en compte. De plus, l'évaluation du projet devait intégrer l'avis des enfants et adolescent·e·s concerné·e·s. et servir de base pour l'initiation de nouveaux processus participatifs.

Concrétisation du projet

72 consultations ont été menées entre les mois de septembre et de novembre 2020 avec des groupes d'enfants et d'adolescent·e·s. Ces rencontres ont eu lieu dans les deux régions linguistiques du canton, dans des contextes scolaires et extra-scolaires. Avant de débiter les consultations à proprement parler, cinq consultations test ont été organisées dans le but d'évaluer la méthodologie et de l'adapter au terrain.

Contenu des consultations

Le contenu des consultations a été imaginé afin de proposer aux enfants et adolescent·e·s un panel varié de méthodes participatives (discussions en sous-groupes, classification de thèmes par priorité, dessin, schématisation et écriture) permettant à chacun·e d'y trouver son compte et facilitant dès lors l'expression du plus grand nombre.

Les rencontres étaient menées par des intervenant·e·s formé·e·s et duraient environ une heure trente. Elles se déroulaient sur la base du canevas suivant :

Au début de la rencontre, une courte vidéo de présentation permettait aux enfants et adolescent·e·s de recevoir les informations nécessaires sur le projet et son contexte. Dès la fin de cette introduction, deux activités en sous-groupes de 3 à 6 participant·e·s étaient proposées : une première activité pour réfléchir d'une façon globale aux thématiques jugées prioritaires et une deuxième activité axée plus spécifiquement sur le contenu de la future Constitution valaisanne.

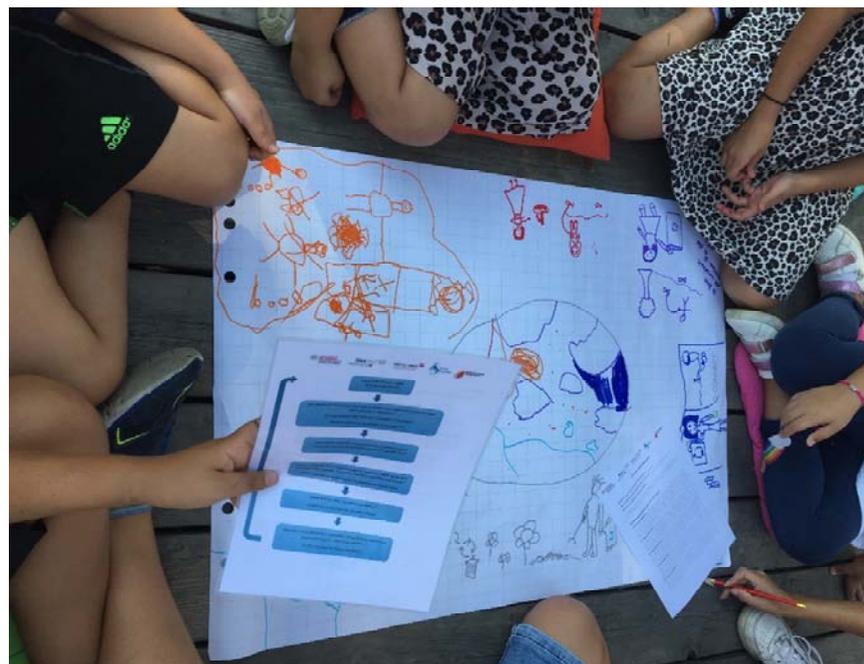
Ainsi, la première tâche pour chaque groupe consistait à classer différents thèmes (famille, droits et devoirs, santé, etc.) par ordre de priorité dans une pyramide prévue à cet effet. Dans un deuxième temps, il était demandé aux enfants et adolescent·e·s d'explicitier en quelques mots leurs trois premiers choix.



Des enfants en pleine action durant la première activité de groupe

Pour la deuxième activité, une liste de questions - 10 questions à choix pour les 5-11 ans et 17 questions pour les 12-17 ans - était proposée. Il était demandé à chacun des groupes de sélectionner une seule question – celle qui parlait au plus grand nombre – d'y réfléchir ensemble et d'écrire, dessiner ou schématiser les idées émergentes

sur une grande feuille flip-chart.



Dessins et réflexions lors de la deuxième activité proposée

Après un temps d'échange dans le groupe, les recommandations finales étaient mises par écrit d'une façon plus formelle sur un document ad hoc.

Pour terminer chaque rencontre, le projet était évalué brièvement par les participant·e·s.

Concours

Outre les consultations organisées sur le terrain, un concours a également été proposé à tous les enfants et adolescent·e·s domicilié·e·s dans le canton du Valais. Par ce biais, elles et ils avaient la possibilité de s'exprimer à travers l'écriture, le dessin, le bricolage, la vidéo, etc. sur l'un des trois sujets suivants :

- ✚ « Le Valais d'aujourd'hui et de demain, qu'est-ce que tu trouves important pour notre canton ? »
- ✚ « Comment et sur quels thèmes aimerais-tu que les enfants et les adolescent·e·s puissent donner leur avis ? »
- ✚ « Qui devrait prendre les décisions importantes pour notre canton ? Et comment ce pouvoir devrait être organisé ? »

Ce concours devait offrir un espace d'expression plus libre aux enfants et aux adolescent·e·s et compléter les données recueillies par le biais des consultations.

Chiffres-clés

Au total, 1014 enfants et adolescent·e·s de moins de 18 ans ont pu exprimer leurs idées à travers ces consultations, dont 245 enfants entre 5 et 11 ans et 769 adolescent·e·s de 12 à 17 ans.

52 rencontres ont eu lieu dans le contexte scolaire : 6 dans des écoles primaires, 22 dans des cycles d'orientation et 24 dans des écoles supérieures (collèges, ECCG, écoles professionnelles et préprofessionnelles, CSSP). Pour l'extra-scolaire, 11 consultations ont été menées dans le cadre de l'animation socio-culturelle (centres de loisirs), 4 dans des UAPE, 4 dans des institutions et 1 dans le cadre du

Semestre de Motivation de l'OSEO. 8 consultations (dont 6 dans des centres de loisirs) ont été annulées par les responsables, la majorité d'entre elles en lien avec la situation sanitaire et les mesures prises pour lutter contre le Covid-19.

Pour la répartition géographique et linguistique, les enfants et adolescent·e·s du Valais romand représentent le 81 % des participant·e·s et ceux du Haut-Valais le 19 %. Finalement, 40 rencontres ont eu lieu dans des villes, 12 dans des villages de plaine et 20 dans les vallées latérales.

La participation au concours a été faible : 25 enfants et adolescent·e·s de 4 à 14 ans y ont pris part à travers des dessins, des images et des textes - dont 18 dans le cadre d'activités dirigées par une UAPE et un centre de loisirs – tous et toutes domicilié·e·s dans le Valais romand.

Résultats des consultations

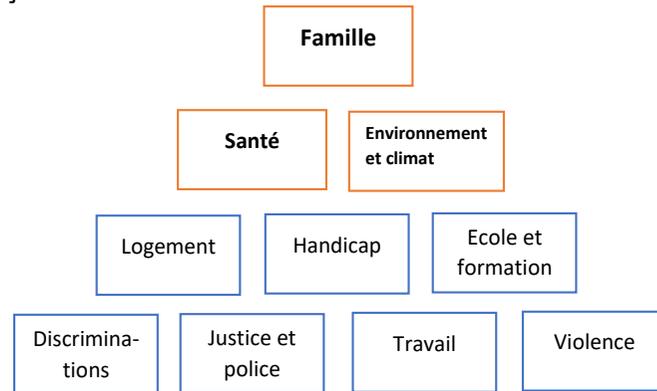
Résultats généraux

Premier atelier de groupe

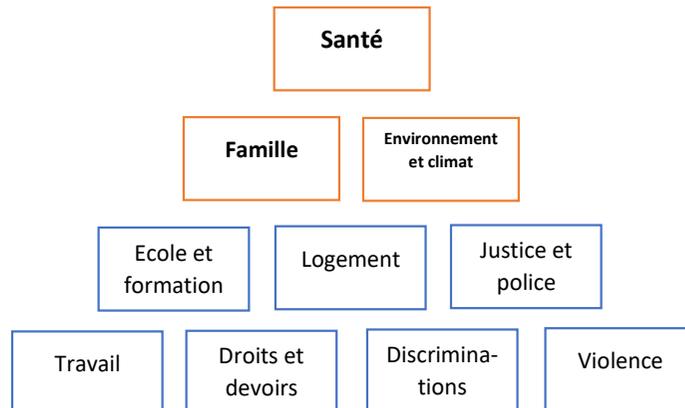
De la première activité de groupe, dans laquelle les enfants et adolescent·e·s ont priorisé les thématiques proposées dans la pyramide, ressortent les éléments suivants :

Les enfants les plus jeunes, entre 5 et 11 ans, ont mis en évidence l'importance que revêtent pour eux les thèmes de la famille (en 1ère position), de la santé (en 2ème position) et de l'environnement et du climat (en 3ème position). La « pyramide-type » représentative du

choix de la majorité des plus jeunes pourrait dès lors être dessinée de la façon suivante :



Les adolescent-e-s âgé-e-s de 12 à 17 ans ont mis en lumière des priorités similaires à celles des plus jeunes pour les 3 premières places du podium et des intérêts en partie divergents pour le reste de la pyramide. Leur « pyramide-type » serait illustrée ainsi :



² « Faut-il agir pour protéger notre planète ? Pourquoi ? Et si oui avez-vous des idées ? »

De légères différences se sont dessinées entre les tendances du Haut-Valais et du Valais romand. Ainsi, dans le Haut-Valais, la thématique de l'école et la formation prend la 3ème place, reléguant en 4ème position l'environnement et le climat.

Relevons qu'une grande majorité des enfants et adolescent-e-s a décrit les trois thèmes prioritaires (santé, famille, climat) comme les éléments indispensables pour vivre et avoir une bonne qualité de vie. La santé est mise en lien avec le bien-être, l'accès aux soins et la possibilité d'être actif dans la société, et l'importance d'être en bonne santé se voit renforcée par la crise sanitaire liée au Covid-19. La famille est perçue comme un soutien, une présence, une protection et une source d'amour pour vivre. Finalement, la protection de la planète signifie généralement la préservation d'un milieu de vie de qualité et plus globalement de la vie sur terre.

Deuxième atelier de groupe

De la deuxième activité, dans laquelle les enfants et les adolescent-e-s ont réfléchi par sous-groupes sur l'une des questions proposées, sont ressortis les éléments-clés suivants :

Sur les 10 questions à choix, la question de loin la plus fréquemment sélectionnée était celle se rapportant à la protection de notre planète², sur laquelle ont travaillé 70 sous-groupes³. Le thème de

³ Le nombre de sous-groupes se référant aux 282 sous-groupes (composés de 3 à 6 enfants/adolescent-e-s) ayant pris part au projet, dont 64 sous-groupes d'enfants et 218 d'adolescent-e-s

l'école⁴ et celui de la santé⁵ viennent ensuite, avec respectivement 33 et 24 sous-groupes.

Sur les 7 questions adressées uniquement aux adolescent·e·s, la question traitant des notions d'égalité et de diversité⁶ a suscité un grand engouement et a été sélectionnée par 33 sous-groupes. En deuxième position : les nouvelles technologies⁷, ayant interpellé 13 sous-groupes, puis l'agriculture⁸, choisie par 12 sous-groupes.

Concours

25 enfants et adolescent·e·s ont pris part au concours. 14 ont choisi de traiter la première thématique proposée⁹, 1 la deuxième¹⁰ et 10 la troisième¹¹. A travers leurs dessins et leurs textes, les participant·e·s qui ont imaginé le Valais d'aujourd'hui et de demain (1ère thématique) ont mis en lumière pour 8 d'entre eux l'importance de la protection de l'environnement et pour 5 celle de la santé (ainsi que leurs préoccupations face à la crise sanitaire). D'autres sujets ont également été abordés : loisirs, sécurité, école, diversité, respect et entraide.

⁴ « A quoi doit servir l'école ? Que pensez-vous important d'y apprendre ? »

⁵ « Comment protéger la santé ? Comment agir pour que les personnes restent en bonne santé ou puissent se soigner ? »

⁶ « Faut-il soutenir l'égalité hommes-femmes et la diversité (Haut- et Bas-Valais, plaine et montagne, etc.) ? »

⁷ « Comment faut-il réagir à l'apparition de nouvelles technologies ? »

⁸ « Est-il nécessaire d'avoir de l'agriculture en Valais (par ex. production de fruits, légumes, fromage ou élevage d'animaux) ? Quel type d'agriculture faut-il favoriser ? »

Qu'est-ce je trouve important pour le Valais ?

Jé trouve que leValais devrait évoluer d'un point de vue (écologique).

Que l'on puisse fair des central électrique le long du Rhône.

Faire des parc naturelle planter plus d'arbre et de végétation.

Privilégier la mobilité douce exp: piste cyclable ,...

Ne pas autoriser les voiture, moto trop polluante et faire des baisse de prix sur les voiture électrique et hybride.

J'aimerais aussi que les gens sois le plus poli possible.

Que les petite ou grande vallée sois plus respecter et écouter et privilégier.



Ne polluez pas!!!!



Noah



Réalisation d'un enfant ayant participé au concours et choisi le 1er thème proposé.

⁹ « Le Valais d'aujourd'hui et de demain, qu'est-ce que tu trouves important pour notre canton ? »

¹⁰ « Comment et sur quels thèmes aimerais-tu que les enfants et les adolescent.es puissent donner leur avis ? »

¹¹ « Qui devrait prendre les décisions importantes pour notre canton ? Et comment ce pouvoir devrait être organisé ? »

Propositions des enfants et des adolescent·e·s

Les propositions les plus importantes aux yeux des enfants et des adolescent·e·s sont les suivantes :

Protection de la planète

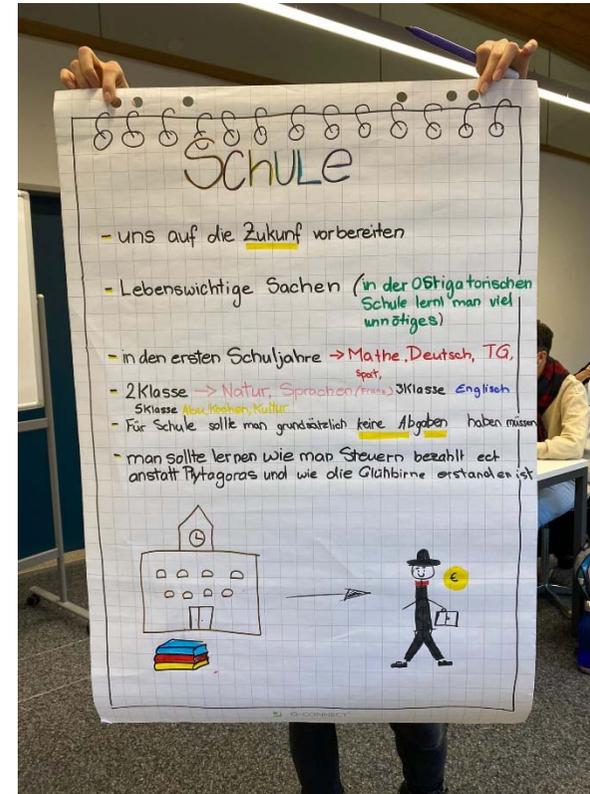
- ✓ Réduire l'utilisation du plastique
- ✓ Limiter la déforestation
- ✓ Valoriser les matières renouvelables et le recyclage
- ✓ Soutenir la mobilité douce et les transports publics
- ✓ Fabriquer des véhicules électriques
- ✓ Sensibiliser la population à la protection de l'environnement



Travail de groupe réalisé sur le thème de la protection de la planète

Ecole et formation

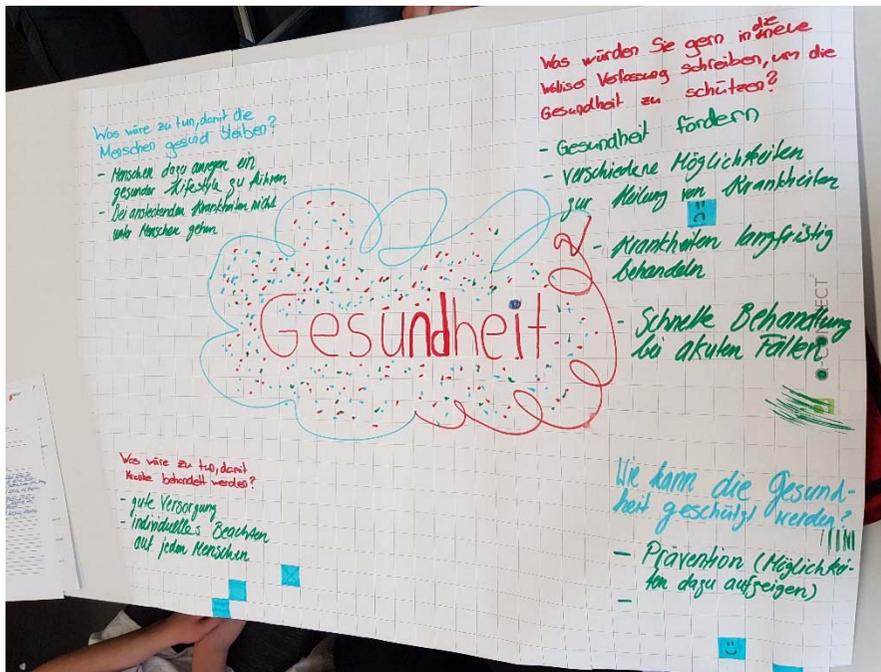
- ✓ Le contenu des cours devrait être plus orienté vers la pratique, le quotidien et l'actualité
- ✓ Des cours à choix pourraient être proposés à partir du CO ou du secondaire 2
- ✓ Les notes devraient revêtir moins d'importance et les devoirs être réduits voir supprimés
- ✓ Les nouvelles technologies sont une ressource à exploiter pour l'enseignement



Réflexions de groupe sur le thème de l'école et la formation

✚ Santé

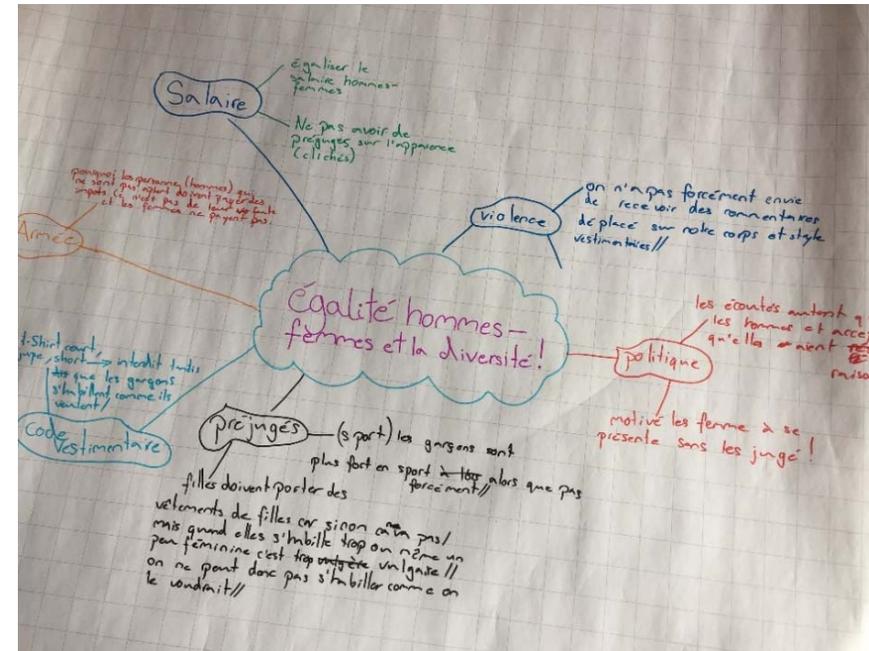
- ✓ Des actions de prévention et de sensibilisation doivent être mises en place
- ✓ Un accès équitable pour tous et pour toutes à la santé et aux soins doit être garanti
- ✓ Le système hospitalier et la qualité de ses prestations doivent être améliorés



Flip-chart réalisé par l'un des groupes d'adolescent-e-s ayant traité la thématique de la santé

✚ Egalité et diversité

- ✓ L'égalité salariale doit être assurée
- ✓ Des mesures sont à prendre afin de lutter contre la violence et les discriminations et de soutenir l'égalité et la diversité



Idées mises sur papier par des adolescent-e-s au sujet de l'égalité femmes-hommes et de la diversité

Une synthèse complète des recommandations des enfants et adolescent-e-s a permis de regrouper l'ensemble de leurs propositions et a été remise en décembre 2020 à la Constituante. De même, une synthèse raccourcie et simplifiée a été rédigée à l'attention des enfants et des adolescent-e-s ayant participé au projet.

Communication

Différents canaux de communication ont été utilisés afin d'informer le public et les professionnel·le·s du contenu, de l'avancée et des résultats du projet :

Un site internet a été mis sur pied, permettant à chacun·e d'y trouver les informations de base relatives au projet et aux différentes étapes de sa réalisation. Un onglet s'adressant directement aux enfants et adolescent·e·s permettait d'y trouver des explications simples mais complètes sur l'ensemble de la démarche et son contexte.

Une page Facebook a été créée et alimentée régulièrement, permettant de diffuser des informations à un large public d'une façon plus visuelle.

Une conférence de presse a été organisée le 22 décembre 2020, date symbolique à laquelle la synthèse des propositions des enfants et des adolescent·e·s a été remise officiellement au Secrétariat de la Constituante. Deux adolescent·e·s (du Haut-Valais et du Valais romand) y ont pris la parole.

Les médias ont également participé à la diffusion de l'information à travers 6 articles parus dans des journaux (dont « Le Nouvelliste » et le « Walliser Bote »), 6 articles diffusés en ligne (dont 2 pour la revue d'information sociale REISO), 3 articles publiés dans le mensuel de l'école valaisanne « Résonances », 4 interviews enregistrées pour des émissions radios (dont 2 pour la RTS) ainsi qu'un reportage vidéo réalisé par la RTS et diffusé durant le téléjournal.

Des articles scientifiques ont été rédigés ou sont encore en cours de

rédaction.

Une rencontre en ligne à l'attention des Constituant·e·s, des professionnel·le·s et du tout-public a eu lieu le 3 mars 2021 pour clore le projet et réfléchir à la place à octroyer à la participation active des enfants et des jeunes du canton du Valais. Des adolescent·e·s ont été invité·e·s à y participer et à échanger leurs vues avec des Constituant·e·s et des représentants du Service cantonal de la jeunesse.



*Conférence de
presse du
22.12.2020*

Evaluation du projet

Méthodologie d'évaluation

Afin de récolter des données quantitatives, toutes les consultations ont été recensées et pour chacune d'entre elle, le nombre de participant·e-s, leur âge ainsi que le contexte de la rencontre (type d'école ou de groupe extra-scolaire) ont été relevés.

Pour que les enfants et adolescent·e-s ayant pris part au projet puissent s'exprimer sur leur expérience vécue, chaque consultation se terminait par un petit temps d'évaluation orale, basée sur un canevas similaire pour tous les groupes. Les participant·e-s pouvaient ainsi – en levant la main – répondre à 3 questions fermées ; une dernière question ouverte permettait d'amorcer une discussion plus approfondie sur les forces et faiblesses du projet.

Ces données du terrain ont été complétées par les retours reçus des intervenant·e-s ayant mené les consultations. Ces dernier·ère-s ont eu la possibilité de s'exprimer sur le projet par le biais d'un questionnaire écrit composé de QCM et de questions semi-ouvertes et ouvertes. Deux bilans oraux ont également été réalisés par visioconférence, l'un avec les intervenant·e-s du Valais romand et l'autre avec ceux du Valais germanophone. De même, un bilan général a été effectué par visioconférence avec la personne en charge de la coordination du projet dans le Haut-Valais.

Finalement, afin d'évaluer la qualité de la synthèse des propositions des enfants et des adolescent·e-s et d'avoir un premier aperçu de l'impact réel du projet sur la révision de la Constitution valaisanne, un retour a également été demandé au Collège présidentiel de la

Constituante.

L'ensemble de ces données s'est vu complété par l'évaluation de la collaboratrice scientifique en charge du projet, qui s'est appuyée sur les quatre objectifs généraux fixés lors de sa préparation :

- ✚ Mettre en place des espaces d'expression dans lesquels les enfants et les adolescent·e-s peuvent émettre leurs recommandations.
- ✚ Consulter des enfants/adolescent·e-s représentatifs de la diversité de la population valaisanne.
- ✚ Transmettre à la Constituante les recommandations des enfants et des adolescent·e-s afin qu'elles soient intégrées aux réflexions des Constituant·e-s.
- ✚ Permettre l'expérimentation de dispositifs favorisant l'expression des enfants et adolescent·e-s pouvant être implémentés dans d'autres contextes.

Pour chacun de ces objectifs, des sous-objectifs, des indicateurs et des instruments de mesure avaient été prédéfinis, sur la base desquels évaluer le projet.

Intérêt des enfants/adolescent·e·s

Les évaluations orales menées à la fin de chaque consultation montrent que la grande majorité des participant·e·s ont trouvé le projet très intéressant (59%) ou intéressant (38%), et qu'une faible minorité n'a pas apprécié y prendre part (2%). On ne trouve aucune différence significative entre la satisfaction des enfants et adolescent·e·s y ayant participé dans le cadre scolaire (contexte dans lequel leur présence était imposée) et celles et ceux y ayant pris part volontairement dans un contexte extra-scolaire.

Le degré de satisfaction est toutefois plus bas dans le Valais germanophone que dans le Valais francophone, avec dans le Haut-Valais 38% des participant·e·s l'ayant trouvé très intéressant, pour 60% l'ayant trouvé intéressant et 2% inintéressant.

Les remarques transmises par les enfants et les adolescent·e·s durant les évaluations orales montrent que ces dernier·ère·s étaient reconnaissant·e·s d'avoir pu s'exprimer sur un sujet de cette envergure. Plusieurs d'entre elles et d'entre eux ont souligné l'espoir que les propositions émises soient réellement prises en considération par la Constituante et exprimé leur crainte que leurs idées ne soient pas vraiment écoutées. D'autres ont insisté sur le fait qu'il·elle·s souhaiteraient d'une façon générale être davantage entendu·e·s par les adultes.

Forces et faiblesses du projet

Ses forces

Un projet porteur de sens

« C'est un projet novateur, essentiel, plein de sens et tourné vers l'avenir (...) » (Une intervenante)

Tant aux yeux des enfants et adolescent·e·s ayant participé au projet qu'à ceux des intervenant·e·s et des différents partenaires impliqués, l'essence même d'une telle démarche – donner la parole aux moins de 18 ans afin qu'il·elle·s puissent s'exprimer sur un sujet d'une telle envergure - revêtait un sens certain. Durant les activités proposées, les enfants et adolescent·e·s se montraient généralement très motivé·e·s et impliqué·e·s. S'en suivaient dès lors des débats animés et des discussions très fructueuses.

Diversité d'enfants et adolescent·e·s et richesse des propositions

Le projet a été piloté par des partenaires ayant des compétences et expériences reconnues dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, facilitant les contacts avec les responsables de groupes (éducateurs·rice·s, animateur·rice·s, enseignant·e·s, etc.) et l'accès à une grande diversité d'enfants et d'adolescent·e·s. Ainsi, les propositions recueillies à travers les consultations sont très riches, non seulement en termes quantitatifs (plus de 1150 propositions récoltées) qu'en terme de pluralité et de qualité du contenu, et renforcent la reconnaissance du sens de la démarche.

Renforcement et développement de partenariats

Afin de concevoir le projet et de le concrétiser, différentes collaborations ont été nécessaires. Ainsi, les membres du Comité de pilotage ont travaillé ensemble à la co-construction et au suivi du projet, consolidant les liens existants. La prise de contact avec les professionnels du terrain (animateur·rice·s, éducateur·rice·s, responsables d'établissements scolaires, de centres et d'institutions, etc.) a également permis de bâtir des ponts entre les différentes structures - privées et publiques - valaisannes et l'ensemble des partenaires gravitant autour de l'enfance et la jeunesse. De plus, ce travail de réseau a mis en lumière la volonté des professionnel·le·s (dont par exemple le Service cantonal de la jeunesse, la HEP-VS et les animateur·rice·s des centres de loisirs) de mettre en place de nouveaux projets et processus afin de renforcer la participation des enfants et adolescent·e·s et de combler les lacunes existantes en la matière dans le canton du Valais.

Ses faiblesses

Faible méthodologique

Malgré les efforts accomplis afin de développer des outils les plus adéquats possibles pour récolter les opinions des enfants et adolescent·e·s, la méthodologie finale n'a pas convaincu complètement les différents partenaires du projet. D'une façon générale, la vidéo d'introduction ainsi que le 1^{er} travail de groupe ont satisfait la majorité des protagonistes. Inversement, le 2^{ème} travail de groupe a suscité des réactions mitigées. Les principales critiques se référaient à la qualité des questions formulées, au fait que chaque groupe ne pouvait travailler qu'un seul thème, à la complexité de cette activité pour les plus jeunes et au manque de préparation

préalable des enfants et des adolescent·e·s sur les sujets à traiter (par ex. sous forme de recherches individuelles).

Contraintes temporelles

Afin que les consultations puissent être intégrées à tous les contextes (scolaires et extra-scolaires), la durée initialement prévue pour leur déroulement a dû être réduite et certaines de ses composantes mises de côté. Du point de vue des participant·e·s comme de celui des intervenant·e·s, plus de temps à disposition aurait permis d'enrichir les échanges et d'aboutir à des propositions plus poussées. Dans ce sens, les protagonistes auraient souhaité pouvoir approfondir leurs réflexions et traiter plusieurs sujets. La majorité d'entre elles et d'entre eux auraient également désiré terminer la consultation par une mise en commun des travaux des sous-groupes, sous forme de présentation et de débats.

Accès difficile dans le Haut-Valais

La population du Valais germanophone représentant le 25% de la population du canton du Valais, il était escompté rencontrer au minimum un quart d'enfants et adolescent·e·s de cette région linguistique. Or, les haut-valaisans ont finalement représenté le 19% de l'ensemble des participant·e·s. De plus, la grande majorité des consultations (16 sur 18) ont eu lieu dans les écoles professionnelles du Haut-Valais. Dès lors, la diversité des âges et des milieux n'a pas pu être atteinte. Il est à relever dans ce sens que les mesures sanitaires prises durant l'automne 2020 pour lutter contre la propagation du Covid-19 (telle que la limitation voire l'annulation des rencontres extra-scolaires) a également compliqué l'accès à certains groupes d'enfants et d'adolescent·e·s.

Conclusion

Le projet « Constituante des enfants et des adolescent·e·s » a permis aux moins de 18 ans du canton du Valais d'expérimenter leur droit à la participation dans un contexte exceptionnel qui est celui de la révision d'une Constitution cantonale.

La richesse et la diversité de leurs propositions met en lumière l'importance d'octroyer aux enfants et aux jeunes des espaces d'expression afin qu'ils et elles participent activement à l'évolution de la société.

Le projet se termine, mais de nouvelles initiatives ont été insufflées par la démarche et se profilent déjà à l'horizon – comme la création d'une session des enfants –, permettant de poursuivre l'élan amorcé.

Remerciements

Merci à tous les enfants et les adolescent·e·s s'étant investi·e·s tout au long du projet, ainsi qu'aux différents partenaires ayant donné de leur temps et de leur énergie.

Un merci particulier à l'OFAS, à l'Etat du Valais, à la fondation Mercator Suisse, à la Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer et à la Fondation Firmin Rudaz pour leur soutien financier, grâce auquel ce projet a pu se concrétiser.

Références

Canton du Valais. (2020). *Canton du Valais, Kanton Wallis > Constituante*. Consulté le 18.02.2020 sur <https://www.vs.ch/web/constituante>

Comité des droits de l'enfant, Nations Unies. (2009, 20 juillet). *Observation générale n° 12 (2009) : le droit de l'enfant d'être entendu*. Consulté le 11.02.2020 sur https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/CRC_Observation%20Generale_12_2009_FR.pdf

Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant. (CRC/C/143).

Lundy, L. (2007). "Voice" is not enough: conceptualizing Article 12 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. *British Educational Research Journal*, 33(6), 927-942.

Statistiques de la population et des ménages, OFS. (2019, août). *Population résidente permanente selon le sexe, la nationalité et l'âge (2010-2018)*. Consulté le 11.02.2020 sur <https://www.vs.ch/web/acf/statpop>